

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ISERE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LE TOUVET**

DELIBERATION n°2026_17				<u>Séance du 20 mars 2026</u>
Nombre du Conseil municipal				L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois de mars, le Conseil municipal de la commune du Touvet, dûment convoqué, s'est réuni en séance d'installation, sous la présidence de Monsieur Adrian Raffin, maire.
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Présents	Votants	
23	23	19	23	

Date de convocation du Conseil Municipal : le 16 mars 2026 en portage boites aux lettres et envoi dématérialisé.

Présents : AUMONT Caroline ; BACHELOT Xavier ; BLANC-GONNET Johanne ; BORDET Anne ; BROCHIER Carine ; CABANE Claire ; CATTET Georges ; CHABANNE Cendrine ; CHEMIN Estelle ; COLLU Cyrine ; COSTA Andrea ; COTTIN Clément ; GAUCHON Sandrine ; GONNET André ; GUYOT Sylvain ; LEGRAND Sophie ; MERZARIO Bruno ; RAFFIN Adrian ; VASSEUR Jeanne.

Absents excusés : BOUVIER Julien (donne pouvoir à MERZARIO Bruno), COURROUX John (donne pouvoir à BROCHIER Carine), GUITTON William (donne pouvoir à RAFFIN Adrian), RIGOUT Pierre-Antoine (donne pouvoir à GAUCHON Sandrine).

Secrétaire de Séance : Georges CATTET

Début de séance : 18h

Délibération n°2026_17 : Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS

RAPPORT DE PRESENTATION

Vu les articles R.123-8, R.123-10 et R.123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu la délibération 2026_15 du Conseil municipal en date du 20 mars 2026 fixant à 11 le nombre d'administrateurs du CCAS du Touvet ;

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide :

Article 1er : De procéder à la désignation par vote à bulletins secrets, au scrutin proportionnel de listes au plus fort reste, des représentants du Conseil municipal au Conseil d'Administration du CCAS.

Liste des candidats :

M. Adrian RAFFIN (président – membre de droit)
Mme Sandrine GAUCHON
Mme Caroline AUMONT
M. Clément COTTIN
Mme Claire CABANE
M. John COURROUX

Nombre de votants : 23

Nombre de bulletins : 23

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages valablement exprimés : 23

Sont donc élus pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS :

M. Adrian RAFFIN (président – membre de droit)
Mme Sandrine GAUCHON
Mme Caroline AUMONT
M. Clément COTTIN
Mme Claire CABANE
M. John COURROUX

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 3 : Le Maire et le Directeur Général des Services de la Commune seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Le Touvet, le 23 mars 2026
Le Maire,
Adrian RAFFIN



TRANSMIS au représentant de l'Etat le 23 mars 2026